



2100.org



**AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (AUF)
ET
FONDATION 2100**

Prix de thèses francophones de prospective

APPEL À CANDIDATURES 2023

OUVERT DU 15 MARS AU 15 JUIN 2023

1. Objet

L'appel à candidatures pour la seconde édition **des Prix de thèses francophones de prospective 2023** est lancé par la *Fondation 2100* et l'Agence Universitaire de la Francophonie. L'objectif de ces Prix est de récompenser la formation et la recherche en prospective dans l'enseignement supérieur francophone. Deux Prix seront attribués cette année, d'un montant de 4 000 € chacun.

Editions précédentes :

- [Edition 2021](#) (France), organisée par la *Fondation 2100*,
- [Edition 2022](#) (espace francophone mondial), en partenariat AUF et *Fondation 2100*.

2. Thèses de prospective

La prospective ne constitue pas une discipline académique et se développe au sein de toutes les disciplines existantes qu'il s'agisse des sciences de l'ingénieur, des sciences naturelles, des sciences politiques, économiques, sociales, etc.

Les travaux de prospective sont, par nature, très divers. On peut distinguer, toutefois, trois types de thèses en matière de prospective :

- **Thèses ayant pour objet la prospective en tant que telle**, abordée sous différents angles : apports méthodologiques sur la conception et sur la pratique de la prospective ; études de nature épistémologique sur le développement de la prospective au sein d'organisations qui l'utilisent ou se projettent vers l'avenir.
- **Thèses traitant d'un sujet d'avenir**, par exemple le développement durable, la ville, la démocratie, etc. ; elles emploient, notamment, des scénarii ou des modèles prévisionnels ou des études de cas.
- **Thèses utilisant la prospective comme méthode d'analyse** d'un objet socio-économique ou autre, par exemple un territoire, une industrie, un secteur, etc.

Ne sont pas considérés comme thèses de prospective les travaux qui appliquent ou développent seulement des méthodes de projection ou de prévision de phénomènes naturels, socio-économiques ou autres (maladies, catastrophes naturelles...) sans élaboration de scénarii ou de réflexions sur leurs conséquences sociétales ou politiques.

3. Évaluation et sélection

Les critères appliqués pour sélectionner, évaluer et récompenser les thèses retenues pour recevoir les Prix sont de plusieurs ordres :

- **Pertinence du point de vue de la prospective** : la thèse apporte des éléments significatifs pour la perception ou la construction de l'avenir dans le champ étudié (par exemple les territoires, les modes de vie, les institutions, etc.) ; elle élargit le champ des futurs possibles ; elle pose des questions et problématiques pertinentes et apporte des réponses actionnables, pragmatiques, avec des méthodes appropriées.
- **Excellence académique** : une collecte de faits et d'éléments empiriques qui suit une méthodologie cohérente et pertinente au regard du design de recherche, un travail bibliographique complet, l'appui d'analyses conduites dans la thèse ; un usage rigoureux, avec un recul critique, des cadres théoriques, des modèles, scénarii ou autres présentés dans la thèse.
- **Utilité pour l'action** : les propositions formulées dans la thèse ont une utilité pour la discipline ou le champ d'application, qu'il s'agisse de politiques publiques, de gestion d'entreprise, de conception de produits, ou autres ; elles sont formulées de manière claire et convaincante pour des acteurs qui voudraient s'en inspirer.
- **Originalité et interdisciplinarité** : la thèse fait preuve d'originalité par les sujets abordés et les approches adoptées, notamment par la dimension interdisciplinaire, en faisant la démonstration que plusieurs champs de connaissance, dont la prospective, sont maîtrisés et bien articulés.

La procédure suivie pour désigner les lauréates ou lauréats comportera trois étapes :

- **Pré-sélection** par le comité scientifique d'une dizaine de thèses.
- **Désignation de 3 à 5 finalistes**, sur la base de la lecture approfondie, par le comité scientifique, des thèses présélectionnées. Une attention particulière sera accordée aux thèses provenant de régions dans lesquelles la prospective est une activité en émergence. A qualité égale, la priorité sera accordée aux candidatures féminines.
- **Choix de deux lauréates ou lauréats** par un jury composé de personnalités académiques, sur la base d'une brève présentation orale par chaque finaliste.

Récompense :

Deux Prix seront attribués, d'un montant de 4 000 € chacun. La moitié de cette somme devra être utilisée avant le 31 décembre 2024 pour financer une action de valorisation de la thèse, par exemple le déplacement en vue d'une communication orale dans le cadre d'une manifestation scientifique (colloque, congrès ou autre événement public).

4. Processus de candidature

Pour être éligible, la thèse devra remplir les **conditions** suivantes :

- Porter sur des travaux de prospective (cf. section 2 – « Thèses de prospective ») ;
- Avoir été soutenue au cours des cinq dernières années, soit **après le 30 juin 2018**.

Les thèses ayant fait l'objet d'une candidature lors d'une précédente édition ne sont pas éligibles.

Les candidatures seront déposées **avant le 15 juin 2023, exclusivement par le moyen du formulaire en ligne disponible sur <https://appelsprojets.auf.org/>**, accompagné de l'ensemble des pièces suivantes :

- Résumé de la thèse, rédigé en langue française (1-2 pages) ;
- Document de synthèse de la thèse, rédigé en langue française (10-15 pages) ;
- Thèse de doctorat (poids maximal du fichier 100 Mo) ;
- CV de la candidate ou du candidat ;
- Copie du diplôme de doctorat et du rapport de soutenance.

Les finalistes seront invités à présenter oralement leur thèse devant le jury, à distance, **en langue française, au plus tard le 15 septembre 2023**.

Au moins un des Prix sera attribué à une candidate ou un candidat ayant soutenu sa thèse dans un établissement [membre de l'AUF](#).

La remise des Prix se fera au cours de la 3^e Semaine Mondiale de la Francophonie Scientifique, événement organisé par l'Agence Universitaire de la Francophonie, **du 30 octobre au 3 novembre 2023**.

5. Contact

Pour toute information complémentaire, veuillez écrire à l'adresse : prix-prospective@auf.org